

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4 octobre 2024

La Fédération des Élu·es Verts et Écologistes dénonce les propositions de la Cour des comptes visant à supprimer 100.000 postes dans la fonction publique territoriale

Dans un rapport publié mercredi 2 octobre 2024, la Cour des comptes dresse une analyse très orientée de la situation des finances locales, imputant une partie des dérives budgétaires nationales aux collectivités territoriales et propose la suppression de 100.000 postes dans la fonction publique territoriale.

En premier lieu, **contrairement à ce qu'écrit la Cour, il n'y a pas eu d'augmentation significative des dépenses de personnels dans les collectivités**, la hausse de ces dépenses n'est que de 0,4 % par an en moyenne.

En second lieu, **le rapport ignore totalement le fait que les collectivités territoriales pallient le désengagement de l'État dans de nombreux domaines**, par exemple l'hébergement d'urgence pour les communes ou la hausse des dépenses sociales pour les départements. Ces dépenses ne sont pas compensées par le budget de la Nation et sont réalisées avec des moyens financiers de plus en plus rares !

Les élu·es écologistes rappellent aussi que **les agents des collectivités, au plus proche des habitant·es, sont en première ligne face aux crises comme lors de la pandémie COVID**. Vouloir supprimer à la hache 100.000 emplois publics locaux, c'est oublier **la fonction essentielle des collectivités dans la vie quotidienne de nos concitoyen·nes** : gestionnaires des autorisations d'urbanisme, auxiliaires de puériculture, cadres des établissements du médico-social, jardinier·ères, bibliothécaires, travailleur·euses sociaux, conseiller·ères formation, policier·ères municipaux·ales...

Pour la FEVE, il est essentiel de préserver et d'augmenter les moyens des services publics, qu'il soient nationaux ou locaux. Chacun·e a pu constater que la privatisation de certaines fonctions, à travers le recours obscur aux cabinets de conseils, pèse encore plus sur les finances publiques et produit des résultats plus que discutables ! Les élu·es écologistes réaffirment la nécessité de renforcer l'ingénierie locale pour accompagner les collectivités dans leurs investissements favorables à la transition écologique et sociale.

La FEVE appelle le gouvernement et la Cour des comptes à changer de logiciel pour analyser les besoins de la population et mieux préparer l'avenir !

Catherine Candelier, présidente de la FEVE, conseillère municipale de Sèvres (92)

Pascal Barbier, secrétaire du CA, conseiller municipal de Plaisance du Touch (31)

Jean-Luc Dumesnil, trésorier, conseiller régional d'Île-de-France